

Le CCAS s'occupe des aînés



La mairie de Bourogne est fermée, mais le mail et le téléphone fonctionnent.

Sous l'impulsion du Centre communal d'action social et de la responsable de la médiathèque, 70 habitants de Bourogne sont régulièrement contactés pour prendre de leurs nouvelles et connaître leurs besoins. Parmi celles-ci se trouvent des personnes seules, isolées, ou qui ont moins le moral. Afin d'éviter d'oublier quelqu'un, les personnes de plus de 75 ans en difficulté sont invitées à contacter la mairie.

Livraisons des courses à domicile

Le CCAS a organisé un service de courses. Les personnes concernées passent leurs commandes au Vival et sont livrées à domicile en respectant les gestes barrières.

Un service « repas à domicile » a été instauré avec la Fondation Arc-en-Ciel de Beaucourt. Les repas sont de qualité et les horaires conviennent bien aux six personnes qui se sont inscrites à cette opération.

Ces dispositions durent depuis

le début du confinement et perdureront au-delà de cette période. Des mesures sanitaires ont été également mises en place à la mairie pour assurer la sécurité du personnel qui y travaille. Masques, gel hydroalcoolique et gants y sont à disposition. Le nettoyage et la désinfection des bureaux sont effectués régulièrement sur les endroits clés, poignées de portes, rampe, toilettes, bureaux etc. et les gestes barrières y sont respectés.

Le site internet www.bourogne.fr est mis à jour régulièrement avec notamment une page spéciale Covid-19. Des informations importantes sont aussi diffusées sur les panneaux lumineux, rues de Belfort et de Delle. L'information réglementaire figure sur le panneau d'affichage tactile devant la mairie.

La mairie est fermée au public, mais une permanence est assurée par courriel à mairie@bourogne.fr ou par téléphone au 03 84 27 81 73.